

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2023 A 18 h 30

<u>Présents</u>: Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, CLAIROTTE Christian, DUQUENNE Jean-Michel, MARESCHAL Rémi, Mesdames JOUILLE Jocelyne, QUIZEL

Aurélie et BERTHAUD Vanessa

Excusé: Monsieur LORNET Denis (procuration donnée à M. DEBBAH).

Eco-quartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur les constructions. Une nouvelle parcelle intéresse un particulier. Des démarches sont en cours.

City Stade

Les travaux sont terminés, les contrôles sécurité ont été effectués. La construction et l'aménagement sont conformes. Dans un même temps, la société SCMS basée à ILLE SUR TET a contrôlé le panneau de basket extérieur et les buts de football. Le Conseil Municipal en prend acte.

La réception du chantier du City Stade s'est déroulée le 19/07/2023 en présence de Mme CORON, chargée d'affaires chez AMC DIFFUSION. L'inauguration du City Stade aura lieu le samedi 28 Octobre 2023 à midi. Le Conseil municipal décide de baptiser le City Stade du nom de Maurice REVOY, ancien Maire d'AUMUR pour son travail fourni à l'amélioration du territoire.

Parallèlement, la Salle des Fêtes sera baptisée du nom de Michel ROBERT, ancien Conseiller Municipal pour son travail important fourni lors de la construction initiale de cette Salle des Fêtes.

Radars pédagogiques

Les contrôles d'entretien des deux radars ont été réalisés le 23/01/2023. La batterie du radar côté ABERGEMENT doit être changée par le prestataire de service, l'entreprise IMS Services de WITTELSHEIM pour 144 € TTC. Le Conseil Municipal valide ce devis.

Education

Mme Vanessa BERTHAUD présente le compte-rendu du Conseil d'Ecole primaire publique de SAINT AUBIN du 20/06/2023. Le bilan des activités et des projets du 3ème trimestre de l'année scolaire 2022-2023 était dressé, les prévisions des effectifs et les besoins en fournitures abordés et, enfin, les travaux à entreprendre pour la prochaine rentrée listés. Le Conseil Municipal en prend acte.

Syndicat Intercommunal des Eaux du Recépage (SIER)

Les carafes vont arriver courant Septembre. Une distribution sera organisée à l'atelier municipal. La population sera avertie le moment venu.

Fleurissement

Le jury départemental est passé le 11 Juillet 2023 sous la houlette de M. Franck DAVID, Conseiller Départemental. Le jury note un fleurissement poussé à la mairie et aux abords du bâtiment.

Maison des Services de TAVAUX

Elle sera prochainement dotée d'un dispositif de recueil fixe pour la prise d'empreintes pour les passeports et les Cartes Nationales d'Identité (CNI). Il s'agit d'un nouveau service offert à la population.

Fête patronale

La fête s'est très bien déroulée. Le bilan moral a été fait par le Maire : les forains ont bien travaillé et les conscrits ont participé d'une bonne manière. Aucun incident majeur n'est survenu. Le Maire remercie les bénévoles qu'ils soient conscrits, Conseillers Municipaux ou membres de l'association Anim'AUMUR. Enfin, les feux d'artifices étaient très réussis.

Le Conseil Municipal octroie une subvention au manège enfantin de Monsieur BATAILLE William de SIMARD (SAONE et LOIRE) de 300€ pour la distribution de tickets aux enfants domiciliés à AUMUR. Le bilan financier de la fête patronale sera présenté en Septembre prochain.

Enquête publique SOLVAY

De la mi-juin à la mi-juillet a eu lieu l'enquête publique pour l'extension de capacité de production du site de TAVAUX de SOLVAY concernant le VDC (chlorure de vinylidène) et le PVDF (polyfluorure de vinylidène) sur les communes d'ABERGEMENT LA RONCE et de TAVAUX. L'Assemblée n'a pas d'observation à émettre suite à cette enquête et n'entend pas formuler un avis défavorable à ce projet. La consultation est terminée.

SISPAH (Syndicat Intercommunal au Service des Personnes Agées et des Handicapées)

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion du SISPAH en date du 03/07/23. Un portage des repas à domicile sera désormais assuré par la Grande Tablée pour le prix de 9€ le repas, livraison comprise.

Secrétariat de Mairie

Il convient de remplacer le disque dur du PC du secrétariat de mairie. Le Maire a réceptionné, via le SIDEC du Jura, deux devis : un de XEFI de DOLE proposant un équipement à 66.06 € TTC et un autre de Distrimatic de MONTMOROT pour 96.03€ toutes charges comprises. Le Conseil Municipal retient l'offre de XEFI.

Le Secrétaire de Séance, M. CLAIROTTE

Le Maire, M. CHEVAUX

